

FAQ

L'assistance ne fonctionne pas / s'arrête

Vérifier la batterie et l'ordinateur de bord : ils doivent être insérés jusqu'au fond dans leurs supports.

Ce type de vélo « à assistance électrique » est limité (par la loi) à 25 km/h. Au-delà, le moteur s'arrête. Les vélos électriques qui peuvent aller jusqu'à 45 km/h s'appellent S-pedeles.

Un code d'erreur s'affiche

Ne jamais poser le pied sur la pédale pendant l'allumage de l'ordinateur de bord (W013).

Vérifier la roue arrière : un petit aimant doit se trouver sur l'un des rayons (W011).

Je n'arrive pas à retirer la clé du bloque-roue

Verrouiller d'abord le cadenas. Quand il est déverrouillé, la clé est bloquée, de sorte qu'elle ne tombe pas pendant que vous roulez.

Quelle est l'autonomie de la batterie ?

L'autonomie d'une batterie de 400 W / 500W varie entre 60 et 120 km / 70 et 180 km.

L'autonomie dépend de l'utilisation (poids sur le vélo, utilisation des vitesses, niveau d'assistance, relief, etc). La batterie ne se recharge pas en pédalant ou en descente (contrairement aux moteurs hybrides).

Le vélo est trop lourd

Le poids du vélo (+/- 20 kg) est standard pour un vélo à assistance électrique dans cette gamme de prix.

Suis-je obligé de porter un casque ?

L'équipement légal minimum d'un vélo se compose d'une sonnette (audible à 20 m), 2 freins et des catadioptrés. Le casque n'est par contre pas une obligation légale (en Belgique).

Un problème technique ?

Contactez notre atelier au + 32 502 89 05 pour demander conseil ! Sauf usure normale ou défaut du vélo, les frais de réparation sont à votre charge (voir conditions générales).

Assurance

Une assurance a été contractée pour le vélo et le cadenas. Les conditions (couverture, franchise, etc) sont détaillées dans les conditions générales.

Envie d'aller plus loin ?

Pro Velo vous propose...

- Participez à Bike Experience : formation + coach + vélo pour 2 semaines (gratuit !)
- Participez à une balade guidée pour découvrir Bruxelles à vélo (tous les WE et sur demande)
- Louez un vélo pour 2 semaines à 2 mois
- Procurez-vous une carte vélo (2€) et devenez incolable sur les itinéraires
- Le magazine ebike compare une trentaine de vélos électriques. Vous pouvez également consulter les guides d'achat de Pro Velo (disponibles sur le site web)

Du côté de la région...

- Une prime bruxell'air est accordée aux bruxellois qui renoncent à leur voiture
- Le site internet www.bike.brussels rassemble plein de tuyaux utiles pour se mettre en selle : formations, conseils, réparations, parking, protection contre le vol, etc

Vélo à assistance électrique

Tout ce qu'il faut savoir



Pro Velo



BIKE FOR BRUSSELS

Pro Velo

Nos vélos à assistance électrique sont équipés d'un moteur central (dans le pédalier) présentant 2 avantages :

- L'assistance « douce » se déclenche selon la pression sur la pédale et s'adapte à la force du cycliste. Les moteurs dans la roue fonctionnent via un détecteur de mouvement (l'assistance démarre quand la pédale tourne), ce qui rend l'assistance un peu plus « brusque ».
- Le poids du moteur central est bien réparti sur le vélo. Les vélos sont équipés de batteries de 400W (500W pour le longtail) et mis à disposition avec un cadenas de qualité.

Pro Velo règle la selle à votre taille avec une clé allen. La hauteur maximale de la selle est gravée sur la tige de selle et ne peut être dépassée (au risque de déchirer le cadre du vélo).

Guide d'utilisation

Comment rouler à vélo électrique ?

Comme vous le feriez avec un vélo normal ! On utilise d'abord les vitesses comme sur tout vélo. L'assistance électrique est augmentée ou diminuée via la manette sur le guidon.

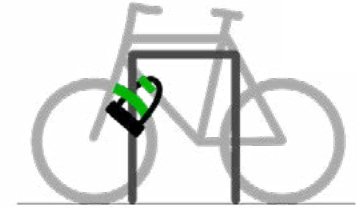
Comment recharger la batterie ?

Vous pouvez recharger la batterie sur ou hors du vélo. Pour retirer la batterie, éteignez l'ordinateur de bord, attachez le cadenas bloque-roue et utilisez la même clé pour déverrouiller la batterie, puis faites glisser la batterie hors de son support. Un adaptateur (alors fourni) est parfois nécessaire pour charger la batterie hors du vélo. Un voyant LED renseigne sur le niveau de charge.

Sécurité

7 conseils pour bien attacher son vélo

1. Toujours attacher le vélo. Même pour quelques minutes, même dans un endroit réputé sûr (30% des vols se font dans des lieux « privés »), surtout la nuit.
2. Attacher le vélo à un point fixe au moins aussi solide que le cadenas (arceau vélo, poteau,...)



3. Idéalement, attacher au moins le cadre et une roue à un point fixe.
4. Utiliser l'antivol résistant qui vous a été fourni.
5. Éviter que l'antivol ne traîne par terre ou sur un rebord.
6. Éviter les lieux déserts et peu visibles
7. Emportez toutes les clés et un maximum d'accessoires avec vous (ordinateur de bord, batterie, sacoches, etc)

